

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

Nous recherchons 2 volontaires* pour 2 missions de Service civique
Contrat de 6 mois à partir du 03/01/2022
30 heures par semaine sur 5 jours + congés scolaires

*Réservé aux 18-25 ans / 30 ans si handicap

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité fixe de 473 euros net par mois + une prestation de 107 euros pour couvrir les frais d'équipement, de restauration et de déplacement. **Vous percevrez au total 580 euros tous les mois.** Vous pouvez également percevoir une majoration de 107,68 euros si :

- vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA (votre nom doit être indiqué sur l'attestation RSA) ;
 - vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire en cours.
- Ces sommes seront intégralement versées sur votre compte par l'Agence nationale du Service civique.

Mission 1 : Contribuer à des actions et des projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport

- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques
- accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un élève dans une activité
- aider à l'animation des temps d'activités en récréation en proposant des activités nouvelles
- contribuer à l'organisation et à l'animation de la bibliothèque
- élaborer et animer des activités pour favoriser la participation active des élèves aux journées ou semaines spécifiques
- accompagner les sorties scolaires

Mission 2 : Accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté

- participer aux actions citoyennes et solidaires du collège
- sensibiliser aux actions de citoyenneté : harcèlement scolaire, développement durable, etc.
- inciter au bon climat scolaire propice aux apprentissages et au développement citoyen des élèves
- participer au dispositif « devoirs faits »
- prendre part à des ateliers de pratique et aider au bon déroulement des séances : préparation du matériel nécessaire, remise en état des locaux,...
- aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs
- faciliter la mise en confiance des jeunes en valorisant leurs réussites et en les aidant à résoudre leurs problèmes éventuels, tutorat d'élèves.
- accompagner les élèves du conseil de la vie collégienne (CVC)

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 02 43 04 73 56

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous envoyer un mail à ce.0530803k@ac-nantes.fr